

A4 - CONSERVATION DES EAUX



Servitudes de passage permettant l'exécution des travaux ainsi que l'exploitation et l'entretien des ouvrages

AC1 - MONUMENTS HISTORIQUES

- Monument historique classé
- Monument historique inscrit



Périmètre de protection des monuments historiques

AC2 - PROTECTION DES SITES



Servitude de protection des sites et des monuments naturels inscrits

AS1 - CONSERVATION DES EAUX



Périmètre de Protection Eloignée



Périmètre de Protection Immédiate



Périmètre de Protection Rapprochée

IA - ELECTRICITE



Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine

JS1 - EQUIPEMENTS SPORTIFS



Servitudes de protection des équipements sportifs

PM1 - PLAN DE PREVENTION DES RISQUES



Anciennes carrières, article L562-6 du code de l'environnement

PT1 - TRANSMISSIONS RADIOELECTRIQUES



Servitudes de protection des centres d'émission radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - PROTECTION RADIO-ELECTRIQUES

Les cotes NGF limites pour les différents types d'obstacles n'apparaissent pas sur le plan



Liaison hertzienne



Télécommunication - protection contre les obstacles

FONDS DE CARTE



Limite de commune



Bâtiment



Bâtiment industriel



Zone ayant un caractère administratif, culturel, sportif, industriel ou commercial



Cimetière



Piste d'aérodrome



Espace végétal

RESEAU ROUTIER